

PIANOS & ORGUES

Pianos de Chickering, Steinway, Orgues de Eberhart et de Nordheimer

Nous avons un assortiment complet et choisi de bons pianos de seconde main. Les prix et conditions sont à la portée de tous.

A & S Nordheimer
67 RUE SPARKS

DEPECHES DU MATIN

(Se. vice Spécial)

Boston, 7.—Une dépêche d'Helena annonce que les feux de forêts qui ravageaient depuis plusieurs jours diverses régions du Montana ont été éteints par une pluie torrentielle suivie d'une violente bourrasque de neige.

Mais dimanche dernier encore les feux de forêts sévissaient avec intensité dans plusieurs localités. La petite ville de Ba Ker a été presque totalement détruite par un incendie qui s'est déclaré dans un camp de mineurs, et qui s'est communiqué aussitôt aux forêts du voisinage. On dit qu'un homme du nom d'Ellis, sa femme et leurs quatre enfants ont péri dans les flammes et que trois autres hommes, qui ont disparu, ont été aussi probablement brûlés vifs. La ville de Barker était le centre du district minier du même nom et presque toutes les maisons étaient en bois.

La pluie qui s'est abattue depuis sur le Montana a mis fin aux inévitables des habitations et à la lutte désespérée à laquelle ils se livraient pour tâcher d'arrêter les progrès des flammes aux environs des villes et des villages. Mais la neige qui a suivi la pluie les a, dit-on, beaucoup surpris. Dans le voisinage d'Elleston et de Ten Miles, le sol est, assure-t-on, couvert d'une couche de neige de quatre à six pouces d'épaisseur, et jamais on n'avait vu pareil phénomène à cette époque de l'année.

Montréal, 7.—Trouvant que leurs maris prenaient trop d'indépendance, les officiers des vaisseaux anglais "Tourmaline" et "Pyralis" se sont mis activement à leurs recherches, car ce matin, il y en avait seize qui n'étaient pas retournés aux vaisseaux. On croit qu'ils ont levé le pied en partie, du moins pour laisser le pays, car quelques-uns ont manqué à l'appel avant-hier la nuit. Les officiers sont très vexés des incartades de leurs subalternes qui ne semblent pas comprendre ce que le conseil de ville et les citoyens en général font pour leur rendre leur séjour ici agréable.

Milwaukee, 7.—Les beaux jours où la première aventureuse par quelque riche célibataire en gris ou en lui administrant un carotique sont passés au Wisconsin. Le tribunal de la ville de Racine vient, en effet, de rendre, à cet égard, un arrêt de la plus haute importance. Un jeune homme de Freeport, William Cornick, s'étant absolument ivre, il y a quelques semaines, a été marié sans avoir conscience de ce qu'il faisait, avec une jeune intrigante de Milwaukee nommée Filo sie, et la cérémonie a même été célébrée par un juge de paix du nom de Dan Armour. Lorsque le nouveau marié a été dégrisé et qu'il s'est rendu compte du piège dans lequel il était tombé, il a ouvert des négociations avec sa femme, lui offrant une forte indemnité pour qu'elle se laissât condamner par défaut dans une action en divorce qu'il se proposait de lui intenter. Mais la jeune femme ayant repoussé cette transaction, M. Cornick s'est adressé au tribunal, demandant l'annulation du mariage.

Il a été prouvé au cours des débats que M. Cornick avait été réellement victime d'un complot; le juge de paix qui avait procédé à la cérémonie a reconnu lui-même que le jeune homme était tellement ivre qu'il ne pouvait pas réellement savoir ce qu'il faisait en se mariant; enfin il a été prouvé que le

nouveau marié, après la cérémonie, n'avait jamais voulu reconnaître son mariage comme valable. Le juge Winslow, devant lequel se plaident l'affaire, a rendu alors un arrêt déclarant le mariage nul et non avenue, faute du consentement de Cornick, qui n'avait pas pu donner légalement parce qu'il était ivre. Après avoir rendu cet arrêt, qui a causé une certaine sensation dans la région, le juge Winslow a dû être publiquement conduit du juge de paix, qui, pour quelques dollars, avait consenti à marier un homme qui savait parfaitement être en état d'ivresse.

Sorel 7.—Nous avons encore à parler d'un autre procès pour vol de lettres; l'accusation portée dans ce cas-ci est beaucoup plus sérieuse, vu la position de l'accusé; il s'agit d'un avocat remplissant les fonctions de maître de poste à St-François du Lac, district de Richelieu. Voici les faits tels qu'ils sont racontés par M. Germain, l'avocat de la Couronne, pour le district de Richelieu, qui a été élu Procureur-Général une commission spéciale l'autorisant à repêcher la Couronne dans ce procès, à Montréal.

L'inspecteur des postes de Trois Rivés a eu à repêcher plusieurs avis concernant la disparition de lettres chargées dans l'agence d'Yamaska qui comprennent le bureau de poste de la Baie du Fève et celui de St-François du Lac, entre trois ou quatre; il résolut de faire une enquête pour découvrir les coupables; à cet effet M. Jas. P. Chillas, député-inspecteur, mit de l'argent marqué avec soins dans une enveloppe, adressée à M. Alexandre Martel, concessionnaire St-Charles, St-Pie, Déguire, près St-François du Lac, Yamaska; cette lettre n'était pas enregistrée; mise à la poste de la Baie du Fève elle devint passer par St-François du Lac pour se rendre à St-Pie, M. Chillas lui donna en présence de M. Belcourt, maître de poste de la Baie du Fève, la lettre dans le sac de maile, et se rendit avec le conducteur de la maile jusqu'à St-François pour s'assurer que la lettre n'avait pas disparu avant d'arriver à ce bureau; M. Boucher lui-même reçut la maile et la remit au conducteur après avoir pris les lettres adressées à son bureau; le conducteur ayant remis ensuite le sac du lépreux au procureur, celui-ci constata que la lettre n'était plus dans le sac; pour plus de sûreté il attendit jusqu'à ce qu'il eût vu le maître de poste Boucher avoir pris cette lettre dans le sac de la voir il lui télégrapha au nom de M. Belcourt, le bureau de poste de la Baie du Fève, lui demandant s'il n'avait pas cette lettre; Boucher répondit qu'il n'en avait jamais eu connaissance; M. Chillas et Belcourt se rendirent à son bureau et obtinrent de lui une déclaration écrite qu'il n'avait jamais vu cette lettre.

Si M. Boucher avait volé la lettre, il devait mettre l'argent qu'elle contenait en circulation; une lettre écrite par lui à Madame Boucher qui tient le bureau de Saint-Thomas de Pierreville prouve qu'il lui a envoyé la somme de \$7, soit deux billets de \$1, et un \$5; or l'argent reçu de lui était justement une partie des billets marqués dont la somme totale représentait \$15. A la suite de ces faits M. François Etienne Naudeau Boucher, avocat, et maître de poste de St-François du Lac fut arrêté; il obtint un changement de venue, et fut envoyé au Banc de la Reine à Montréal pour y subir son procès.

A l'ouverture de la cour, ce matin, la poursuite obtint un ajournement d'une demi-heure pour s'assurer de l'état d'un des principaux témoins de la Couronne, M. Stanislas Vignault, qui bien qu'il n'est pas assigné ne s'est pas rendu en cour; il paraît que ce témoin a perdu la raison depuis quelque temps.

M. Cornélius, avocat de la défense, s'oppose à ce que M. Germain agisse en cette cause, demandant pour raison son inimitié personnelle avec l'accusé.

Cette motion est rejetée comme futile par le juge-en-chef.

Québec, 7.—Il se cultive beaucoup de haricots cette année, dans la province de Québec, et la saison a été des plus favorables à cette culture, si l'on en juge par l'apparence des champs où cette plante est semée, dans les environs de Québec, et les échantillons qu'on nous a montrés et dont les feuilles mesurent 10 à 20 pouces. Présentement dans toutes les provinces il n'y a presque pas de cultivateurs qui n'aient son morceau de tabac, qui sera la provision de l'hiver.

PATENTS
MUNN & CO. of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Copyrights, Trade Marks, etc., for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free on application. Patents obtained through MUNN & CO. are not only validly granted, but are also of the highest quality. Specimens of our work and of our publications sent free on application. MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 37 Broadway, New York.

100,000.00 de Marchandises Sèches A VENDRE PAR ENCAN PUBLIC D. GARDNER & Cie 66 ET 68 RUE SPARKS

Commenceront le 1er Juin pour se continuer jusqu'au 1er Juillet
Une vente sacrifiée de tout leur fonds de marchandises
Ceci comprend des marchandises de premier choix qui seront vendues à moitié prix.

UN MOT AUX SAGES. VENEZ DE SUITE

Indiennes, Cotons, Toiles, Etoffes à Robes, Soies, velours, Rubans, Gants et Chapeaux de toutes espèces

300 DOLMANS ET PALETOTS POUR DAMES.
500 JERSEYS DE \$1.00 JUSQU'A \$3.00
TAPIS, TOILES CIREES ET TAPIS HUILÉS.
Le contenu de 9 départements

D. GARDNER & CIE.

PRIX DU MARCHE

VIANDS	
Agneau, par livre.....	\$0 08 à 0 11
Veau, par livre.....	0 05 à 0 07
VOLAILLES	
Poulets, le couple.....	0 40 à 0 45
Poules, le couple.....	0 30 à 0 60
Canards, le couple.....	0 60 à 0 70
Dindes, chacune.....	0 00 à 0 80
LEGUMES	
Pommes de terre, le sac.....	0 50 à 0 60
Fèves à beurre, le galon.....	0 08 à 0 09
Celery, par tête.....	0 04 à 0 05
Pois verts, le galon.....	0 06 à 0 07
Tomates, le galon.....	0 10 à 0 15
Choux, chacun.....	0 05 à 0 10
Choux-fleurs, chacun.....	0 05 à 0 15
Carottes, par douz. de paquets.....	0 15 à 0 20
Bettes, "doz. de paquets.....	0 20 à 0 25
Oignons, le paquet.....	0 00 à 0 02
Rails, le paquet.....	0 00 à 0 03
Ble d'Inde, la douz.....	0 08 à 0 10
BEURRE	
Beurre, imprégné, le livre.....	0 22 à 0 25
Beurre, en sauc, le livre.....	0 17 à 0 19
Froissage, le livre.....	0 05 à 0 18
Miel en rayon, le livre.....	0 18 à 0 20
Miel com, le livre.....	0 12 à 0 15
Oeufs, la douz.....	0 14 à 0 16
FRUITS	
Pommes, le galon.....	0 15 à 0 18
Pommettes, le galon.....	0 05 à 0 08
Bleues, la pint.....	0 00 à 0 10
Prunes, le sac.....	0 50 à 0 60
Mûres, le sac.....	0 90 à 1 00
Melons, chacun.....	0 15 à 0 40
FOURAGES	
Foin, la tonne.....	9 00 à 11 00
Paille, la tonne.....	5 00 à 6 00
La laine se vendait de 18 à 20 cts. la livre.	

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince Edouard, le Cap Breton, les îles de la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanche excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de char, en 30 heures.

HOTEL CANADIEN

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 2 Juillet 1889.

T. J. SEATON

Horloger et Bijoutier
Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, Anneaux et Bijoux de toutes sortes. Tous les ouvrages sont garantis.

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D.

LE 25EME TIRAGE MENSUEL
AURA LIEU LE
MERCREDI, 21 AOUT 1889
A 2 HEURES, P.M.

VALEUR TOTALE DES LOTS
\$50,000.00

Gros Lot: Un Immeuble de \$6,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS:
1 Immeuble de..... \$5,000.00 \$5,000.00
1 do..... 2,000.00 2,000.00
2 Immeubles de..... 1,000.00 1,000.00
4 do..... 500.00 2,000.00
10 do..... 300.00 3,000.00
30 Aménagements..... 200.00 6,000.00
60 do..... 100.00 6,000.00
100 Montres d'or..... 50.00 10,000.00
1000 Montres d'argent..... 10.00 10,000.00
1000 Services de Bilette..... 5.00 5,000.00
2367 Lots valant..... \$50,000.00

COUT DU BILLET..... \$1.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

Le Secrétaire: S. E. LEBEVRE,
Bureau: 19, Rue Saint-Jacques,
Montréal, Canada.

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAND
DE
CHAUSSURES EN GROS
A transporté son établissement au
No 61 RUE RIDEAU, OTTAWA

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Permeture	Arrivée.
Ottawa-Toronto, Hamilton, etc.	12 30	3 30
Ottawa-Quebec, Trois Rivieres, etc.	1 30	7 30
Ottawa-Manitoba, Winnipeg, etc.	2 30	8 30
Ottawa-Toronto, Pelee, etc.	3 30	9 30
Ottawa-Montreal, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	1 30	7 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	2 30	8 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	3 30	9 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	4 30	10 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	5 30	11 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	6 30	12 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	7 30	1 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	8 30	2 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	9 30	3 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	10 30	4 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	11 30	5 30
Est-Prof. Maritimes, etc.	12 30	6 30